



PROGRAMME

« Faisons cause commune »

du 16 au 19 novembre 2015

Cette édition du congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France a une importance toute particulière cette année puisqu'il est le point d'orgue de la mobilisation nationale lancée par l'AMF. Depuis juin, les initiatives se multiplient dans les territoires avec les associations départementales de maires pour alerter les autorités locales sur les conséquences de la baisse drastique des dotations de l'Etat et, plus généralement, sur le rôle et la place incontournable des communes en France. C'est le sens de la journée nationale d'action qui a eu lieu le 19 septembre à destination des citoyens. Des milliers d'initiatives ont été recensées dans les communes et intercommunalités de France. C'était une première pour l'AMF, à la hauteur des enjeux.

L'institution communale est pourtant au cœur du quotidien des Français. Tous les débats, ateliers et points info du congrès en témoigneront : les finances, l'avenir de la commune dans le paysage institutionnel français, la ruralité, l'agriculture et l'attractivité des territoires, le commerce, la culture, la protection du patrimoine, la santé et l'accès aux soins, la laïcité, la prévention de la délinquance, l'Europe et les migrations, etc. Autant de sujets qui montrent que les maires et présidents d'intercommunalité sont les garants du lien social et du vivre ensemble.

Mi-novembre, la France sera aussi à quelques jours de l'ouverture de la Conférence mondiale sur le climat. Le travail des élus locaux en matière de développement durable sera donc à l'honneur lors d'une séquence dédiée car, au-delà des engagements globaux, c'est bien au niveau local que les réponses concrètes sont apportées.

Ce congrès rendra hommage à l'engagement des élus. Il leur offrira une tribune pour s'exprimer et des débats et ateliers de qualité pour qu'ils disposent des éléments de réponse utiles à l'exercice de leur mandat.

Ce pré-programme est régulièrement mis à jour sur www.amf.asso.fr
(les titres des débats et ateliers sont provisoires au moment de l'impression de ce document).

Lundi 16 novembre 2015 – Journée Outre Mer

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE – 41 quai d'Orsay – 75007 PARIS

8h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 à 12h30 REUNION DES ELUS DE L'OUTRE-MER (auditorium de l'AMF)

Rencontre entre le Bureau exécutif de l'AMF, les présidents d'associations départementales, les maires et les présidents d'intercommunalité des départements et territoires d'Outre-mer : dialogue sur les problématiques spécifiques aux collectivités ultra-marines et renforcement du réseau AMF/associations départementales de maires.

Introduction par **François BAROIN**, sénateur-maire de Troyes (10), président de l'AMF

Avec les interventions de **Maurice BONTE**, président de l'Association des maires de la Martinique ; **Yves COMBES**, 1^{er} vice-président de l'Association des maires de Guadeloupe ; **Stéphane FOUASSIN**, président de l'Association des maires du département de La Réunion ; **Eric GAY**, président de l'Association française des maires de Nouvelle-Calédonie ; **Saïd Omar OILI**, président de l'Association des maires de Mayotte ; **David RICHE**, président de l'Association des maires de Guyane ; **Cyril TETUANUI**, président du Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie Française.

12h45 DEJEUNER à l'invitation du président et du Bureau de l'AMF (réservé aux participants)

15h00 à 18h00 HÔTEL DE VILLE DE PARIS

Réunions avec les ministres chargés de l'outre-mer et de la coopération décentralisée

18h00 HOTEL DE VILLE DE PARIS – Réception des élus ultramarins

A l'invitation d'**Anne HIDALGO**, maire de Paris, et en présence de **George PAU-LANGEVIN**, ministre des Outre-mer et **François BAROIN**, président de l'AMF.

Mardi 17 novembre 2015

PARC DES EXPOSITIONS - PORTE DE VERSAILLES A PARIS

9h45 à 10h00 Accueil par **François BAROIN**, président de l'AMF

10h00 à 12h30 DÉBAT | LAÏCITE : QUELLES REGLES DE BONNE CONDUITE ? (grand auditorium)

Introduction par **François BAROIN**, sénateur-maire de Troyes (10), président de l'AMF et **André LAIGNEL**, maire d'Issoudun (36), premier vice-président délégué

Débat coprésidé par **Patrick MOLINOZ**, maire de Vénarey-les-Laumes (21) et **Gilles PLATRET**, maire de Chalon-sur-Saône (71), coprésidents du groupe de travail laïcité.

En juin 2015, l'AMF a fait des propositions afin de définir ce que l'on pourrait appeler un « code de bonne conduite laïque ». Quelles sont donc les principales préconisations concernant le financement des associations, les crèches et la politique en faveur de la petite enfance, la restauration scolaire, l'encadrement des activités périscolaires et extra-scolaires, l'égalité filles-garçons, les activités sportives et culturelles, la neutralité des élus, des agents publics, des bâtiments publics, les cérémonies républicaines et le protocole ? Comment répondre concrètement aux questions qui se posent aux maires confrontés au défi de faire appliquer le principe de laïcité dans la gestion des services publics locaux?

A cette occasion, le vade-mecum laïcité sera remis aux congressistes.

Avec les interventions de **Catherine KINTZLER**, philosophe, et **Gérard DELFAU**, président de l'Association EGALE suivies des interventions de **Thomas ANDRIEU**, directeur des Libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, **Jean Louis BIANCO**, président de l'Observatoire de la laïcité, **Mouloud HADDAD**, sociologue et adjoint au maire de Bagneux (92), **Agnès LE BRUN**, maire de Morlaix (29), **Daniel LENOIR**, directeur général de la CNAF, **François PUPPONI**, député-maire de Sarcelles (95).

11h Inauguration officielle du Salon des maires et des collectivités locales (pavillon 3)

14h30 ASSEMBLEE GÉNÉRALE STATUTAIRE (grand auditorium)

(Réservée aux adhérents de l'AMF)

13/11/2015

- Présentation du rapport financier par **Michel VERGNIER**, trésorier général de l'AMF
- Présentation du rapport d'activité par **Philippe LAURENT**, secrétaire général de l'AMF

15h30 DÉBAT D'ORIENTATION GÉNÉRALE

Introduction par **François BAROIN**, président de l'AMF, et d'**André LAIGNEL**, premier vice-président délégué.

16h30 SEANCE D'OUVERTURE

Intervention d'**Anne HIDALGO**, maire de Paris

Intervention de **François BAROIN**, président de l'AMF

Intervention de **Manuel VALLS**, Premier ministre

19h00 HOTEL DE VILLE DE PARIS – RÉCEPTION DES MAIRES par **Anne HIDALGO**, maire de Paris

Mercredi 18 novembre 2015

9h30 à 12h30 DEBAT | LA COMMUNE, UNE IDEE D'AVENIR (grand auditorium)

Débat coprésidé par **André LAIGNEL**, maire d'Issoudun (36), premier vice-président délégué et président de la commission intercommunalité et **Françoise GATEL**, sénatrice maire de Châteaugiron (35), rapporteure de la commission intercommunalité.

Comment réinventer la commune au 21^{ème} siècle, fondation de notre architecture territoriale ? Il s'agira de s'interroger sur son rôle en tant que 1^{er} échelon de la démocratie, sa fonction de proximité, c'est-à-dire sa capacité à régler les problématiques de la quotidienneté avec efficacité, son organisation en tant qu'échelle fine où s'exerce le lien social... Quelles peuvent être les conditions d'un renforcement du modèle communal ?

La multiplication des projets de communes nouvelles témoignent de l'acuité de ce modèle, qui réinterroge le principe de subsidiarité. La commune nouvelle questionne la coopération intercommunale, telle que nous l'avons connue jusqu'à présent, non pas dans le principe de son existence mais dans ses buts, son organisation et ses compétences? Quelle pourrait être alors la nouvelle organisation des relations entre communes et intercommunalités ?

Avec la participation de **Gérard LARCHER**, président du Sénat

Avec les interventions de **Benoît ARRIVÉ**, président de la Communauté urbaine de Cherbourg (50), **Alain JUPPÉ**, maire de Bordeaux (33), président de la métropole de Bordeaux, **Charles-Eric LEMAIGNEN**, président de la communauté d'agglomération d'Orléans Val de Loire (45), président de l'Assemblée des communautés de France, **Gilles LEPROUST**, maire d'Allonnes (72), secrétaire général de l'association Villes et Banlieue, **Michel MERCIER**, sénateur-maire de Thizy-les-Bourgs (69), président de la communauté de communes de l'Ouest Rhodanien, coprésident du groupe de travail sur les communes nouvelles, **Jean-Luc MOUDENC**, maire de Toulouse (31), président de Toulouse Métropole, président de l'AMGVF, **Alain RICHARD**, sénateur-maire de Saint-Ouen-l'Aumône (95), **Michel VERGNIER**, député-maire de Guéret (23), trésorier général de l'AMF, suivies des interventions de **Vincent AUBELLE**, professeur des universités associé, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, **Géraldine CHAVRIER**, professeur agrégé de droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, **Gérard-François DUMONT**, recteur, géographe, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, **Erik ORSENA**, écrivain, membre de l'académie française, **Pascal PERRINEAU**, politologue et spécialiste de sociologie électorale.

9h30 à 12h30 ATELIER | SANTE ET ACCES AUX SOINS (salle 500)

Atelier coprésidé par **Isabelle MAINCION**, maire de la Ville-aux-Clercs (41) et **Jean-Pierre BOUQUET**, maire de Vitry-le-François (51), coprésidents du groupe de travail santé.

Un nombre grandissant de communes et d'intercommunalités, confrontées au non remplacement des professionnels de santé sur leur territoire, s'interrogent sur les moyens de lutter contre la désertification médicale et donc améliorer l'offre de soins de proximité. Inscrits dans le projet de loi de modernisation de notre système de santé, les groupements hospitaliers de territoire permettront-ils d'assurer une meilleure répartition des professionnels de santé ? Quels sont les places et le rôle des élus dans ce dispositif qui remplace les communautés hospitalières ? Les maires sont très investis dans les problématiques de santé, le nombre grandissant de municipalités ayant développé, ou envisageant de le faire, une mutuelle communale au profit de leurs administrés, en étant un exemple marquant.

Avec les interventions de **Philippe CALMETTE**, directeur général de l'ARS du Limousin, **André DESEUR**, docteur, vice-président du Conseil National de l'ordre des médecins, **Jean-Bernard JARRY**, Maire de Magnac-Laval (87), **Lamine GHARBI**, président de la Fédération Hospitalière Privée, **Jean Charles GRELIER**, maire de la Ferté-Bernard (72), **Jacqueline HUBERT**, directrice générale du Centre hospitalier Universitaire (CHU) de Grenoble, **Christian**

LAINÉ, maire de Lescar (64), **Frédéric MARTINEAU**, président de la conférence des présidents de commission d'établissement de centres hospitaliers, Chargés par la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, de la mission sur les groupements hospitaliers de territoire, **Didier MENARD**, président de la Fédération des Maisons de Santé d'Île de France, **Frédéric VALLETOUX**, maire de Fontainebleau (77), président de la Fédération Hospitalière de France (FHF).

9h30 à 11h15 ATELIER | PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : DE BONNES PRATIQUES REPRODUCTIBLES
(salle 400)

Atelier coprésidé par **Jean Louis MIVEL**, maire de Cluses (74) et **Roger VICOT**, maire de Lomme (59), coprésidents du groupe de travail prévention et sécurité de la délinquance à l'AMF

Responsables de l'animation de la politique de prévention de la délinquance sur leur territoire, les maires et les présidents d'EPCI doivent faire face à une raréfaction de leurs moyens et à un désengagement partiel ou total de certains partenaires. Pour autant, les élus développent des dispositifs innovants et efficaces pour préserver leur population. Lutte contre les incivilités, association des citoyens à leur propre sécurité, éducation préventive des populations les plus vulnérables, etc..., quelles sont les pratiques qui fonctionnent ?

Avec les interventions de **François GARAY**, maire des Mureaux (78) et président de la communauté d'agglomération Seine et Vexin, **Nora IMERRADEN**, conseillère déléguée à la gestion urbaine de proximité de Dreux (28) et fondatrice de l'association Les Drouaises, **Philippe LOYEZ**, maire de Noyelles-sur-Escaut (59), **Caroline POZMENTIER-SPORTICH**, adjointe au maire de Marseille (13)

POINTS INFOS

- 9h30 à 10h45** • **Communes et intercommunalités : des actrices sur la scène internationale** - salle 150
- 11h00 à 12h30** • **Inondation et milieux aquatiques : quelle organisation locale, quelle responsabilité des élus ?** - salle 150
- 11h15 à 12h30** • **Les phénomènes de radicalisation : pistes de lecture pour les maires** – salle 400

14h30 EVENEMENT – Soutien des maires de France à la candidature de Paris aux JO 2024 - en présence de personnalités et de champions olympiques (grand auditorium)

14h45 à 17h30 DÉBAT | RURALITE, ATTRACTIVITE ET TERRITOIRES (grand auditorium)

Débat coprésidé par **Jean-Louis PUISSEGUR**, maire de Pointis-Inard (31), président de la commission des communes et territoires ruraux et **Rachel PAILLARD**, maire de Bouzy (51), rapporteure de la commission des communes et territoires ruraux.

Révolution numérique, mobilité accélérée des populations, nouveaux modes de vie et de consommation (ex : achats durables, circuits courts), crise économique et agricole... sont autant de facteurs modifiant profondément et durablement les pratiques agricoles, le développement économique et les habitudes des populations vivant dans les territoires ruraux. Comment les maires peuvent-ils accompagner ces mutations, soutenir les filières de production locale (par la commande publique par exemple), rendre leur territoire attractif et innovant en pleine complémentarité avec l'émergence des métropoles ?

Les mesures gouvernementales annoncées lors du comité interministériel sur les ruralités du 13 mars 2015 et du 14 septembre 2015 sont-elles techniquement et financièrement suffisantes pour les accompagner dans leur démarche et contribuer à l'essor des territoires ruraux tout en respectant leur identité et leur diversité ?

Avec les interventions de **Marie-Caroline BONNET-GALZY**, commissaire générale à l'égalité des territoires (CGET), **Gérard CESAR**, sénateur-maire de Rauzan (33), président de la communauté de communes de Castillon / Pujols, **Jean-Louis GAILLARD**, maire de Souternon (42), **Philippe GREFFIER**, adjoint au maire de Castelnaudary (11), président de la communauté de communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois, **Corine HOURCADE-HATTE**, maire de Bellac (87), présidente de la communauté de communes du Haut Limousin, **Dominique JARLIER**, maire de Rochefort-Montagne (63), président de la FNCOFOR, **Isabelle MAINCION**, maire de la Ville aux Clercs (41), maire-référent restauration scolaire de l'AMF, **David MARTI**, président de la communauté Urbaine Le Creusot-Montceau (71), **Gilles PEROLE**, adjoint au maire de Mouans-Sartoux (06), maire-référent restauration scolaire de l'AMF, **Laurent WAUQUIEZ**, député-maire du Puy-en-Velay (43), président de l'association nationale des élus de la montagne (ANEM)

Avec la participation de **Stéphane LE FOLL**, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

14h30 à 17h30 ATELIER | EUROPE : LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES FACE AUX DEFIS DES MIGRATIONS (salle 500)

Atelier coprésidé par **Christophe ROUILLON**, maire de Coulaines (72), président de la commission Europe et **Jacques BLANC**, maire de la Canourgue (48), rapporteur de la commission Europe puis **Valérie LETARD**, sénatrice-présidente de la Communauté d'agglomération de Valenciennes (59) et **Bernard VAURIAC**, président de la Communauté de Communes du pays de Jumilhac-le-Grand (24)

Face à la situation de crise exceptionnelle en Méditerranée et ses conséquences sur les territoires affectés, la Commission européenne a adopté un agenda européen pour la migration, fondé sur les principes de responsabilité, de solidarité et répartissant plus équitablement les efforts dans l'Union européenne. Si ce sont bien les institutions internationales, européennes et nationales qui sont en première ligne pour prendre des décisions face à l'urgence, les communes et intercommunalités doivent faire face aux conséquences dans la durée de l'arrivée des migrants. C'est pourquoi elles sont en première ligne sur ce sujet : naturellement prêtes à contribuer à l'effort de solidarité, elles appellent néanmoins à la responsabilité et au principe de réalité.

Avec les interventions de **François DECOSTER**, Membre du Comité des Régions, président de la Commission CIVEX, rapporteur sur le paquet européen pour les migrations, **Alain LAMASSOURE**, membre du Parlement européen, chef de la délégation française du PPE, **Philippe LECLERC**, représentant du HCR (Haut-Commissariat aux réfugiés) en France, **Laurent MUSCHEL**, directeur Protection et Migration à la DG HOME (direction générale de la migration et des affaires intérieures) de la Commission européenne, **Christine REVAULT D'ALLONES BONNEFOY**, membre du Parlement européen, suivies des interventions de **Kléber ARHOUL**, préfet coordinateur pour l'accueil des réfugiés, **Jean-Marie BOCKEL**, sénateur, président de la Communauté d'agglomération de Mulhouse Sud Alsace (68), président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, **Patrick DOUTRELIGNE**, président d'ADOMA, **Louis GALLOIS**, président de la Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS),

Avec les témoignages de **Natacha BOUCHART**, maire de Calais (62), **Catherine FOURNIER**, maire de Fréthun (62), **Jean-Paul JEANDON**, maire de Cergy (95), **Alessandro PASTACCI**, président de la Province de Mantova (Italie), membre du Comité des Régions, **Jean SPINETTE**, président du Centre Public d'Action Sociale de Saint Gilles, représentant de l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB).

Avec la participation de **Bernard CAZENEUVE**, ministre de l'Intérieur

14h30 à 16h00 ATELIER | COMMENT FAIRE VIVRE LES POLITIQUES CULTURELLES AVEC MOINS DE MOYENS? (salle 400)

Atelier coprésidé par **Cécile HELLE**, maire d'Avignon (84), présidente de la commission culture et **Annie GENEVARD**, députée-maire de Morteau (25), rapporteure de la commission culture.

Dans un contexte marqué à la fois par la réforme de la décentralisation et par la réduction drastique des dotations de l'Etat, de fortes incertitudes pèsent sur le devenir des politiques culturelles, et ce malgré le maintien du partage de la compétence culture entre les trois niveaux de collectivités territoriales par la loi NOTRe et la reconnaissance de la légitimité de ces politiques par le projet de loi Liberté de création, architecture et patrimoine.

Comment les communes et leurs groupements, qui sont les premiers financeurs de la culture, vont continuer à poursuivre leurs politiques publiques culturelles? A quelles conditions? Avec quels moyens? Quels seront les impacts sur l'offre culturelle et les liens entre les acteurs locaux? Le pacte culturel proposé par la ministre de la Culture est-il suffisant pour préserver les politiques culturelles locales ?

Avec les interventions d'un représentant du Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), **David NICOLAS**, maire d'Avranches (50), **Francis MANENT**, maire de Saint-André (66), **Florian SALAZAR-MARTIN**, président de la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture.

16h00 à 17h30 ATELIER | PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE : UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT LOCAL (salle 400)

Atelier coprésidé par **Pierre JARLIER**, maire de Saint-Flour (15), président de la commission aménagement, urbanisme et habitat, **Franck LEROY**, maire d'Epernay (51) et **Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**, maire de Cahors (46), maires référents sur le patrimoine.

La protection et la valorisation du patrimoine, des sites et des paysages constituent des éléments d'attractivité et de développement économique local.

Dans un cadre réglementaire parfois contraignant, dans un contexte de réformes législatives importantes en ce domaine, notamment le projet de loi relatif à l'architecture et au patrimoine débattu cet automne, et en dépit d'une

baisse des ressources financières, comment les maires et les présidents d'intercommunalités peuvent-ils préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti, urbain ou rural, et redynamiser leur cœur de ville et de village ? Ils sont soutenus en cela par un certain nombre de dispositifs de protection (secteurs sauvegardés, ZPPAUP, AMVAP, périmètre de protection, sites inscrits et classés) et de financement (OPAH, PNRQAD). Ces outils sont interrogés aujourd'hui au regard des objectifs de simplification recherchés par le gouvernement et de revitalisation des espaces urbains et ruraux en perte d'attractivité.

Avec les interventions de **Rémi DESALBRES**, président de l'association des architectes du patrimoine (CNOA), **Blanche GUILLEMOT**, directrice générale de l'ANAH et **Patrick LOPEZ**, maire de Hautvillers (51).

POINTS INFOS

14h30 à 15h45 • Le marché public simplifié - salle 150

16h30 à 17h30 • Les moyens de paiement dans les collectivités (avec la DGFIP) – salle 150

Jeudi 19 novembre 2015

9h30 à 12h30 DÉBAT | **BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT : L'HEURE DES ARBITRAGES** (grand auditorium)

Débat coprésidé par **François BAROIN**, sénateur-maire de Troyes (10), président de l'AMF et **André LAIGNEL**, maire d'Issoudun (36), premier vice-président délégué.

Avec **Philippe LAURENT**, maire de Sceaux (92), président de la commission Finances et fiscalité locales, et **Antoine HOME**, maire de Wittenheim (68), rapporteur de la commission Finances et fiscalité locales.

La baisse drastique des dotations de l'Etat a des conséquences sans précédent sur l'investissement public et les services à la population. Comment maintenir l'investissement public local, nécessaire à la croissance économique nationale dans ce contexte ? Comment préserver les services publics locaux comme par exemple la culture, les crèches ou encore la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ? Quel niveau de service ? À quel coût mais aussi à quels tarifs pour les usagers dans un contexte de crise économique et de chômage ? Existe-t-il des marges de manœuvre financières entre les différents modes de gestion des services publics et des investissements locaux ? Quelle politique des ressources humaines dans ce contexte ? La baisse des dotations de l'Etat rend désormais plus que jamais prioritaire la lutte contre la prolifération normative.

Avec les interventions de **Pascal BRINDEAU**, maire de Vendôme, président de la Communauté du pays de Vendôme (41), **Philippe DALLIER**, sénateur maire de Pavillons-sous-Bois (93), **François DELUGA**, maire du Teich (33) et président du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), **Pierre René LEMAS**, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, **Valérie RABAULT**, rapporteure générale de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, **Nicolas SANSU**, député-maire de Vierzon (18), rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les conséquences de la baisse des concours de l'Etat aux communes et aux EPCI sur l'investissement public et les services publics de proximité, **Frédéric SOULIER**, maire de Brive-la-Gaillarde et président de la communauté d'agglomération du Bassin de Brive (19).

Avec la participation de **Marylise LEBRANCHU**, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique

9h30 à 11h00 ATELIER | **LE COMMERCE : QUELS NOUVEAUX OUTILS DE REDYNAMISATION ?** (salle 500)

Atelier coprésidé par **Josette BOURDEUX**, maire de Lourdes (65), coprésidente du groupe de travail développement économique, commerce et tourisme de l'AMF et **Jean Loup METTON**, maire de Montrouge (92).

Dans un contexte de dévitalisation de nombreux centres villes et centres bourgs, en particulier dans les villes moyennes, les petites villes et l'espace rural, la redynamisation du commerce est une condition essentielle à la préservation et au développement des activités et de la diversité commerciale. Le commerce de proximité constitue en effet un enjeu de service à la population et d'attractivité touristique. De quels outils disposent les maires et les présidents d'EPCI en ce domaine ? Ces outils sont-ils suffisants ? Quel rôle d'impulsion et d'accompagnement de l'ensemble des acteurs pour le maire ou le président d'EPCI ?

Avec les interventions de **Gérard ATLAN**, président du Conseil du Commerce de France (CCF), **David BARTHE**, maître de Conférences Associé IAE Lyon, Ecole universitaire de management, **Jacques DEPIEDS**, maire de Mane (04), Président de la communauté de Haute-Provence et **Sandrine WERHLI**, Directrice générale déléguée de CCI

9h30 à 11h15 ATELIER | LA METROPOLE DU GRAND PARIS : ET LE SERVICE AUX HABITANTS ? (salle 150)

Atelier coprésidé par **Hervé MARSEILLE**, sénateur-maire de Meudon (92), président de la commission Grand Paris à l'AMF et **Stéphane BEAUDET**, président de l'AMIF, maire de Courcouronnes (91).

Avec les interventions de **Marie Hélène AMIABLE**, maire de Bagneux (92) et **Daniel GUIRAUD**, maire des Lilas (93)

La création de la métropole du Grand Paris bouleverse l'organisation de la décentralisation sur son territoire (répartition des compétences et des financements, évolutions des intercommunalités existantes, ...). Après la création de territoires et de la métropole, quelle place est réservée aux communes ? Comment les communes peuvent-elles « peser » dans la construction du projet métropolitain ? Les territoires sont-ils les communes nouvelles de demain ? Dans sa relation aux communes non situées dans son périmètre en Ile-de-France, la métropole peut-elle être un vecteur d'équilibre, de cohésion et de cohérence en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, d'inclusion sociale, culturelle et éducative mais aussi de ressources financières ? Dans sa relation au pays, comment créer un moteur de développement et d'innovation qui profite à l'ensemble du territoire ? Comment organiser une relation financière renouvelée ?

Cet atelier est organisé en partenariat avec l'Association des Maires d'Ile-de-France.

POINT INFO

10h30 à 12h30 • **Le numérique** (couverture mobile, très haut débit, exposition aux ondes...) – salle 400

11h30 à 12h30 • **Loi NOTRe : aspects intercommunaux** (en lien avec l'association des communes touristiques) - salle 500

11h30 à 12h30 • **Prévention des conflits d'intérêts et obligations déontologiques de l'élu local** – salle 150

12h15 EVENEMENT – Opération « Un arbre pour le climat » (place du village)



12h30 BUFFET DES MAIRES offert par **Le Groupe La Poste / La Banque Postale**

14h30 à 16h30 SÉANCE DE CLOTURE (grand auditorium)

14h30 DEBAT | CLIMAT, COMPRENDRE ET AGIR

L'année dernière, le Congrès avait permis de rappeler que les communes n'ont pas attendu la perspective de la COP 21 à Paris pour agir en faveur du climat et qu'elles sont souvent pionnières dans les domaines liés à la protection de l'environnement. Même dans ce contexte difficile et encore plus aujourd'hui, alors que les valeurs de la République semblent fragilisées et que les citoyens ont besoin de repères, la question du climat et du développement durable reste très mobilisatrice. L'enjeu climatique est porteur de valeurs universelles, de solidarité (territoriale comme intergénérationnelle), d'ouverture vers le monde et d'intérêt général qu'incarne la fonction de maire plus qu'aucune autre aux yeux des citoyens. Au-delà de leurs compétences opérationnelles, leur capacité à sensibiliser et à entraîner les citoyens à agir est essentielle. C'est pourquoi, lors de cette séance de clôture du 98^{ème} congrès, les maires et présidents d'intercommunalité de France s'engageront solennellement en faveur du climat.

Débat co-présidé par **Martial SADDIER**, député-maire de Bonneville (74), président de la commission environnement et développement durable de l'AMF et **Michel BOURGAIN**, maire de L'Ile-Saint-Denis (93), rapporteur de la Commission environnement et développement durable de l'AMF

Avec les interventions de **Jérôme CHAPPELLAZ**, glaciologue et climatologue, président du comité scientifique Wild-Touch, directeur de recherche au CNRS, responsable de l'équipe « Climat : passé, présent, projections » au Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement (LGGE) de Grenoble (CNRS et université Joseph Fourier), **Fatimetou MINT ABDEL MALICK**, maire de Teveragh-Zeina (Mauritanie), présidente du réseau des femmes élues locales d'Afrique.

Avec la participation attendue de **Ségolène ROYAL**, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

16h00 PRÉSENTATION DE LA RÉOLUTION GÉNÉRALE du 98^{ème} congrès

16h30 COCKTAIL DE CLOTURE offert par le président et le Bureau de l'AMF, sur la place du village.

Les débats en auditorium sont animés par Jean DUMONTEIL, journaliste.